

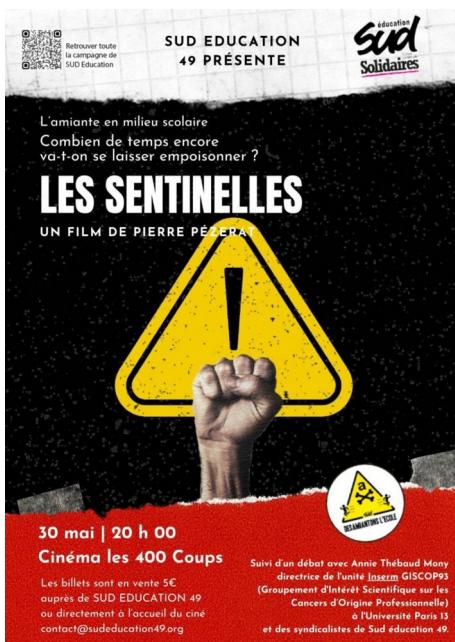


16 MAI 2024

Aujourd'hui dans le mot du Jeudi :

- [Soirée débat](#) autour de l'amiante dans les écoles
- [Le projet de société caché](#) derrière le choc des savoirs
- Une [RIS « protection de l'enfance](#)
- [Agenda militant·e](#)

Amiante dans les écoles RIS AMIANTE ET JOURNÉE DES AESH



Dans le cadre de la [campagne amiante menée par SUD éducation](#), SUD éducation 49 effectue un travail de terrain afin d'obtenir les Dossiers Techniques Amiante (DTA) des établissements du 49 depuis octobre 2023. Malgré un taux de réponse inférieur à 5 %, les estimations sont alarmantes car nous estimons que plus de 95 % des établissements scolaires du département sont concernés par la présence d'amiante.

Dans ce cadre, SUD éducation 49 organise une projection-débat aux 400 coups du film « Les sentinelles » de Pierre Pézerat. La projection du film sera suivie d'un débat avec Annie Thébaud Mony, directrice de l'unité [Inserm GISCOP93](#) (Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnelle) à l'[Université Paris 13](#) et des syndicalistes de SUD éducation 49.

Réforme du « choc des savoirs » LE CHOC DES SAVOIRS EST UN PROJET DE SOCIÉTÉ



Laurence de Cock, historienne et essayiste française, porte un regard sans concession sur le projet Attal/Belloubet du choc des savoirs.

Une lutte de classe?

Alors que la mobilisation tente autant que possible de s'étendre, certains marqueurs sociaux tendent à se développer. Par exemple, les établissements les plus mobilisés sont majoritairement ceux implantés dans les quartiers populaires ou sur des territoires isolés (collège désert, réunion publique...) là où les parents des couches sociales les plus favorisées semblent se satisfaire de la réforme en cours ou pensent que leurs enfants y échapperont.

Une école archipelisée

La réforme actuelle, selon Laurence de Cock, "introduit un modèle d'archipel, où les élèves sont classés en fonction de leur niveau dès l'âge de 11 ans". Cette classification, basée sur des évaluations standardisées, "crée une hiérarchisation rigide entre les élèves".

Cette approche ignore les spécificités de chaque enfant, comme le dit Laurence de Cock, "l'école (va) assigner une trajectoire scolaire à des enfants dès la 6è en les enfermant dans une "île" dont ils auront beaucoup de mal à sortir".

Une compétition entre élèves semble inévitable pour éviter d'être classé·e dans les groupes les moins favorisés. En effet, "le groupe des nuls" subira stigmatisation, moquerie.... Cette situation, loin de favoriser la démocratisation scolaire, "restreint les choix des enfants" et "renforce les inégalités sociales et culturelles".

Cette approche va à l'encontre des principes d'entraide, de coopération et de solidarité qui devraient être au cœur de l'éducation et qui sont portées par SUD éducation. En privilégiant la performance et la compétition, elle nuit à la construction d'une société égalitaire et inclusive. D'après l'historienne, "il n'en sortira rien de bon, ni pour les enfants, ni pour la société modelée par la quête de performance et la rancœur et frustration qu'elle fabrique".

Derrière la petite touche de nostalgie

Le gouvernement utilise habilement la nostalgie de l'école d'autrefois pour promouvoir des réformes régressives. Cela consiste à "activer cette petite musique pour provoquer de l'adhésion à ses mesures, même aux pires". Ces changements, qualifiés de "la réforme la plus régressive qu'aït connu l'Éducation nationale depuis le régime de Vichy", incluent la labellisation des manuels scolaires, la fin de la liberté pédagogique des enseignant·es, et la généralisation des évaluations nationales.

Cette approche transforme l'école en un système axé sur la performance statistique, ignorant les besoins individuels des enfants et sacrifiant leur épanouissement au profit de la compétitivité internationale. Comme Laurence de Cock l'a exprimé, dans cette école à venir, "la seule compétence des enfants prise en considération sera sa capacité à cocher des cases dans une évaluation pour faire grimper la France dans le programme de comparaison internationale PISA".

Ce combat contre ces mesures n'est pas seulement corporatiste ; c'est une lutte pour une société fondée sur des valeurs humaines et égalitaires. Comme évoqué dans l'article, "les enfants les plus favorisés seront protégés. (En marge de leur scolarisation) on leur offrira des vacances, des activités extra-scolaires ... Mais les autres ?".

La sélection et l'exclusion qui en découlent devraient nous interroger sur notre responsabilité collective dans la création d'un système éducatif juste et inclusif. Il est encore temps de se mobiliser car comme le conclut l'historienne "N'aurions-nous pas un peu honte de l'avoir accompagnée ?".

Retrouve l'ensemble de l'article [en cliquant ici](#)

Retrouve le dernier tract de l'intersyndicale 49 [en cliquant là](#) et l'ensemble des analyses de SUD éducation [en cliquant ici](#)

SUD éducation appelle l'ensemble des parents et des personnel à rejoindre les actions organisées ces prochains jours :

- **18 mai à 11H : Manifestation à la Roseraie (ANGERS, arrêt Jean XXIII)**
- **25 mai : Manifestation nationale. Plus de renseignement à venir pour la manif angevine sur le site de [SUD éducation](#)**

Activité syndicale

RIS « PROTECTION DE L'ENFANCE » 21 MAI, 18h-21h



Cette réunion permettra de parler de :

- notre rôle de professionnel·le au sein de l'éducation nationale,

- d'évoquer les limites posées par notre institution,

- de partager nos difficultés à agir pour la protection de l'enfance dans une école, un collège, un lycée...

Ces échanges se feront en la présence d'une médecin scolaire et d'une éducatrice de prévention d'Angers (ces professionnelles étant syndiquées à SUD-Solidaires).

N.B : ces réunions sont de droit (même pour les stagiaires). Pour rappel ou info, chaque enseignant-e a le droit de participer à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire (soit 9 heures)

Ces réunions sont un droit pour tout-e salarié-e (y compris les PES) et restent un moment privilégié pour s'informer et échanger. Elles sont ouvertes à tout-e-s, syndiqué-es ou non syndiqué-es.

Retrouve l'affiche de la RIS [en cliquant là](#)

Agenda militant·e

CONTRE-JOP, JOURNÉE CONTRE LES LGBTQIA+PHOBIES ET AMIANTE À L'ÉCOLE



- 17 MAI : [Journée mondiale contre les LGBTQIA+phobies](#). En 2024 les droits des personnes LGBTQIA+ ne sont toujours pas pleinement appliqués et sont toujours plus menacés.

Rassemblement place du Ralliement à 19h (Angers)

- 21 MAI : AG collective organisée par Quazar pour structurer la riposte trans à Angers à 19h à la Bourse du Travail (Angers)

- 24 au 29 MAI : [Semaine contre-olympique](#)

- 30 MAI : [Ciné-débat](#) autour de la question de la présence de l'amiante à l'école. En présence d'Annie Thébaud-Mony, directrice de l'unité Inserm GISCOPE93 (Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnelle) à l'Université Paris 13. **PENSE À RÉSERVER !**

A venir bientôt pour SUD éducation 49 :

- 21 MAI : RIS protection de l'enfance de 18h à 21h à la Bourse du Travail (Angers)

- 25 MAI : Manifestation choc des savoirs

- 30 MAI : Projection-débat du film « Les Sentinelles » aux 400 coups.

- 26 JUIN : AG SUD éducation à 14h à la Bourse de Travail



Equipe de rédaction :

Les Jeudien·nes

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr> ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur